

LA FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT ROUVRE SON PROGRAMME EN CONSERVATION DU PATRIMOINE BÂTI

Montréal, le 18 janvier 2018 – Le programme de maîtrise en aménagement, option Conservation du patrimoine bâti, est prêt à recevoir de nouveaux étudiants pour la rentrée 2018.

Temporairement suspendu en raison du faible nombre de demandes d'admissions reçues à l'automne 2017 et de la difficulté pour la Faculté d'atteindre ses objectifs pédagogiques avec une cohorte fortement restreinte, la formation a fait l'objet de réflexions et de consultations.

Depuis plusieurs décennies, la conservation du patrimoine bâti est présente dans les formations offertes à la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal et représente une perspective professionnelle et de recherche de grande pertinence, au Québec et ailleurs, indissociable de nos aspirations pour un développement plus durable.

Selon Paul Lewis, doyen de la Faculté de l'aménagement, « l'option CPB de la maîtrise a largement contribué à dynamiser le domaine de la conservation en affirmant ses références internationales, en créant une synergie avec la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti par les recherches auxquelles sont associés des étudiants et en bénéficiant de la contribution d'architectes et autres spécialistes de la conservation. C'est avec confiance nous rouvrons ce programme dès l'automne prochain. »

Les personnes intéressées sont invitées à déposer une demande d'admission avant le **1^{er} février 2018**. Toute l'information relative au programme est disponible sur le [site de la Faculté de l'aménagement](#).

Contact :

Myriam Ackad

mackad@umontreal.ca

514 343-5858